

DÉPARTEMENT

HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Comité Syndical du
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc
& Vignobles**

NOUVEAUX MEMBRES

Affaires
> h. Comité En exercice
Syndical

Présents

37 37 24

Date de la convocation

28/11/08

Date d'affichage

28/11/08

Objet de la Délibération

2008-12-11
Décision Modificative
N° 2/2008

Séance du 10 décembre 2008

L'an deux mille huit

Et le dix décembre 2008

à Dix Huit heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

J.ARCAS (Conseil Général), JN. BADENAS (Conseil Général), F.BARSSE (Bédarieux), D.BEDOS (CdC Coteaux & Chateaux), JL BELLIDO (CdC Minervois), P.BEZIAT (CdC Lirou-Canal), F.BERTHOMIEU (CdC Lirou-Canal), F.BOUTES (Conseil Général), JL BARTHES (CdC Orb-Jaur), A.CALVET (CdC Saint-Chinian), MA. EDO (CdC Monts d'Orb), N.ETIENNE (Conseil Général), JL.FALIP (Conseil Général), F.GALBE (Commune Poujol/Orb), C.GINESTE (CdC Avène, Orb & Gravezon), J. HUC (CdC Coteaux & Chateaux), RM.LOSMA (Bédarieux), G. MARCOUIRE (Conseil Général), H.OBIOLS (CdC Lirou et Canal du Midi), M.OLMOS (CdC Minervois), J.PALAYSI (CdC Saint-Chinian), JP.ROUANET (CdC Pays Saint-Ponais), G.ROUDIER (CdC Orb-Taurou), E.VILLANEUVA (CdC Faugères).

Objet : Décision Modificative N°2/2008

Afin d'ajuster au mieux le budget de l'exercice en cours, Monsieur le Président soumet à l'Assemblée :

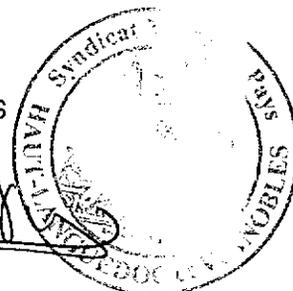
- d'inscrire une augmentation de dépenses afin de rembourser les intérêts d'emprunt de trésorerie ainsi que le chapitre 67 concernant l'annulation de subventions de l'exercice 2006
- de diminuer les crédits du compte 6228 « divers autres services extérieurs »

Section	Chap.	Désignation	DEPENSES Augmentation de crédits	DEPENSES Diminution de crédits
F	66	6618 Intérêts des autres dettes	3500,00	
F	67	673 Titres annulés (exercices antérieurs)	5810,00	
F	11	6228 Divers		9 310,00
TOTAL			9 310,00	9 310,00

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical accepte d'inscrire une augmentation de dépenses afin de rembourser les intérêts d'emprunt de trésorerie ainsi que le chapitre 67 concernant l'annulation de subventions de l'exercice 2006 et de diminuer les crédits du compte 6228 « divers autres services extérieurs »

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Fait à Saint-Chinian, le 10 décembre 2008.

Le Président
Francis BOUTES



Acte rendu exécutoire
après 19/12/08
le
et pub 19/12/08
autres renseignements